



UCAD Fm contribue au rayonnement de l'université



La création de la radio Ucad Fm répond à un souci de faire rayonner l'image de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, a souligné son directeur, le journaliste Ousmane Sène. "UCAD fm est une radio qui a été créée en 2019 pour restaurer l'image de l'université et de l'étudiant sénégalais. Il s'agit, entre autres,, de faire connaître au public les chercheurs", a-t-il déclaré lors d'un entretien accordé à l'APS dans le cadre de la célébration, ce lundi, de la Journée internationale de la radio. Le journaliste, également formateur au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI), a insisté sur le fait que cette radio a déjà permis de renforcer les échanges entre les autorités et les étudiants. "Parfois, nous rencontrons d'énormes difficultés à faire parler certains experts, mais nous sommes sur le chemin et avons espoir qu'elle peut être un instrument efficace dans la pacification de l'université", a fait savoir Sène.

<https://aps.sn/detail/3449>

UCAD : Un air de sécurité souffle sur le campus social



Finie l'époque où les portes du campus social de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar étaient poreuses à tous les vents, désormais il faut montrer patte blanche pour y accéder avec la mise en place d'un important dispositif sécuritaire et technique qui permet de contrôler les entrées et les sorties. En ce début de matinée, au milieu du rond-point de l'Avenue Cheikh Anta Diop se dresse la statue du parrain de la première université sénégalaise, en face du Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD).

Juste à l'entrée du Centre des œuvres universitaires de Dakar, les visiteurs sont accueillis par ces paroles de Cheikh Anta Diop sous forme de graffiti : "Armez-vous de savoir jusqu'aux dents". Sur le seuil du portail, quatre agents, le teint noir, la stature assez imposante, assurent la sécurité. "Le contrôle s'effectue 24/24. Nous avons des équipes de jour et de nuit", explique Mamadou Camara, adjoint du chef de l'unité de sécurité.

<https://aps.sn/detail/3096>

Université Iba Der Thiam de Thiès : 7 milliards de F CFA pour accélérer la montée en puissance



L'espoir renaît à Thiès dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le Président de la République, Macky Sall a procédé à l'inauguration du campus pédagogique de l'Université Iba Der Thiam (UIDT) de Thiès, une institution créée en 2007. Elle est composée de 19 bâtiments répartis à travers la ville.

Le Directeur général de l'Agence de construction des bâtiments et édifices publics (ACBEP), Hamady Dieng a décerné une note positive au travail abattu qui a permis de livrer plusieurs chantiers. « Il y avait certes des difficultés techniques et financières rencontrées sur les chantiers. Mais avec l'appui des autorités de l'université et des équipes techniques de l'ACBEP, nous avons pu achever les travaux », s'est réjoui Hamady Dieng.

https://www.seneweb.com/news/Education/universite-iba-der-thiam-de-thies-7-mill_n_401651.html

Université Iba Der Thiam de Thiès : La succession de Ramatoulaye Diagne ouverte

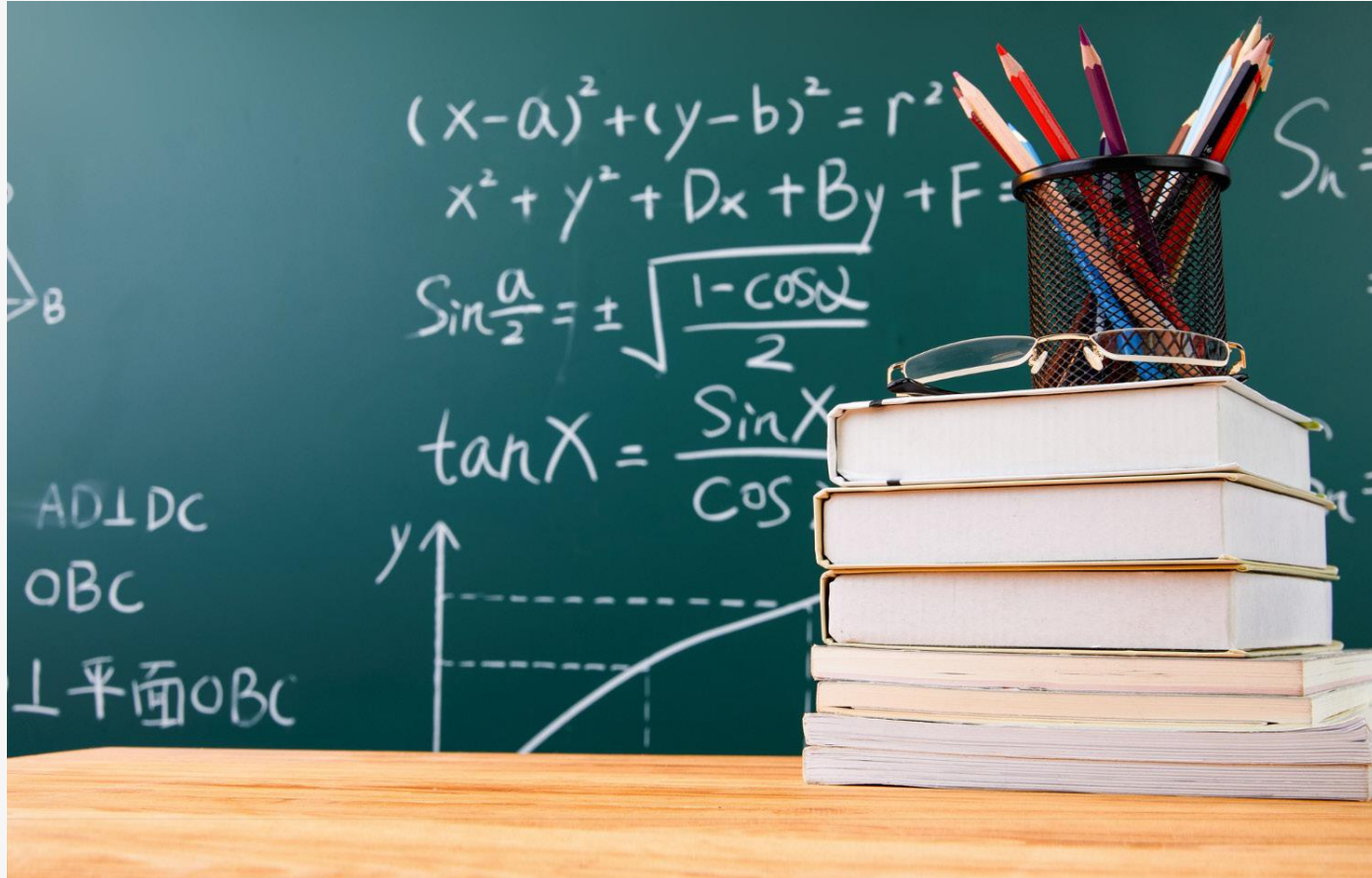


Après l'université Gaston Berger de Saint-Louis, l'Université Iba Der Thiam de Thiès (Uidt) cherche son nouveau Recteur. Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri) a lancé hier un appel public à candidatures pour le poste de Recteur de l'université Iba Der Thiam de Thiès. La date limite des dépôts de dossiers de candidature est fixée au mercredi 15 mars 2023 à 12 heures.

Pour le Syndicat autonome pour l'enseignement supérieur (Saes), c'est la satisfaction d'une revendication. Il avait fait des sorties pour demander le départ de Pr Ramatoulaye Diagne Mbengue à la tête du Rectorat, car «son mandat est arrivé à terme» depuis plus d'un an. Les syndicalistes avaient rappelé que Ramatoulaye Diagne Mbengue a été nommée depuis le 11 octobre 2017 et avait pris service le 1er décembre 2017 (décret 2017-1938). Dans la même veine, ils avaient souligné que la loi 2015-26 du 28 décembre 2015 stipule en son article 16 que «le Recteur est nommé pour un mandat de quatre (4) ans, renouvelable une fois».

<https://lequotidien.sn/universite-iba-der-thiam-de-thies-la-succession-de-ramatoulaye-diagne-ouverte/>

Promotion des matières scientifiques : Les facteurs bloquants



C'est un combat de longue haleine. Au Sénégal, d'après les statistiques de la Direction de la planification, de la réforme de l'Éducation nationale, en 2019, seuls 22.7% des élèves du secondaire étaient orientés dans les séries scientifiques et techniques. Des chiffres en dessous de la norme standard. Qu'est-ce qui explique cette situation en dépit des efforts consentis pour inciter les élèves à s'intéresser aux filières techniques et scientifiques ?

Pour trouver une solution durable à cette réalité du système éducatif, le ministère de l'Éducation nationale a mené une étude sur les déterminants du faible accès et du maintien des élèves dans les disciplines scientifiques et technologiques. L'étude, conduite par le Centre national de l'orientation scolaire et professionnelle (Cnosp), a été effectuée auprès de 8 mille élèves, 300 enseignants et chefs d'établissement, de parents d'élèves, etc.

Au total, 70 déterminants ont été identifiés à l'issue de ces travaux de recherches réalisés dans les 16 académies du Sénégal et 53 inspections de l'éducation et de la formation sur 59. Elle a porté sur quatre dimensions : pédagogique, psychologique, socioculturelle et institutionnelle.

<https://lequotidien.sn/education-promotion-des-matieres-scientifiques-les-facteurs-bloquants/>



Macky Sall annonce l'ouverture d'un second Prytanée Militaire pour former les jeunes filles

Le président de la République, Macky Sall, a présidé, samedi dernier, la cérémonie officielle du centenaire du Prytanée Militaire Charles N'Tchoréré de Saint-Louis, qui se trouve au camp militaire Deh Momar Gary de Dakhar Bango. Il a annoncé sur place l'ouverture prochaine d'un second Prytanée Militaire, dans une autre région du Sénégal, pour la formation de jeunes filles. La célébration a été placée sous le thème «100 ans d'excellence et d'intégration africaine» et a été marquée par l'inauguration de la stèle du centenaire, la signature du livre d'or, la plantation de l'arbre du centenaire, le dépôt de gerbe à la mémoire des disparus, une projection de film sur cette école d'excellence, un vernissage-exposition et la visite de l'école.

Le président de la République, Macky Sall, a fait part, samedi 11 février, lors de la cérémonie commémorative du centenaire du Prytanée Militaire de Saint-Louis, de son désir d'ouvrir un deuxième Prytanée Militaire dans le pays, qui sera consacré à la formation des jeunes filles. «Après 100 ans d'existence, le Prytanée Militaire Charles N'Tchoréré de Saint-Louis a besoin de franchir de nouvelles étapes. J'invite les Ministres des Forces

armées et de l'Éducation Nationale à engager la réflexion sur l'ouverture prochaine d'un deuxième Prytanée Militaire dans une autre région du Sénégal. La perspective d'intégration du personnel féminin dans ce nouvel établissement, à l'instar des autres Prytanées africains, devraient occuper une place importante dans cette réflexion», a-t-il précisé, tout en félicitant le Colonel Mamour Sarr, commandant le Prytanée Militaire de Saint-Louis, «qui a décliné la trajectoire lumineuse de cette école militaire, marquée par de belles avancées au cours de ces dernières décennies».

<https://www.sudquotidien.sn/saint-louis-celebration-du-centenaire-du-prytanee-militaire-charles-ntchorere-macky-sall-annonce-louverture-dun-second-prytanee-militaire-pour-former-les-jeunes-filles/>

Vers la création d'un réseau des écoles africaines de journalisme



Des écoles africaines de journalisme ont décidé de créer, "dans les prochains jours", un réseau pour dynamiser leur coopération et nouer des partenariats, a annoncé, lundi, à Rabat (Maroc), le directeur du Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Mamadou Ndiaye. "Nous entendons mettre en place dans quelques jours un réseau d'écoles de journalisme africaines", a-t-il dit dans un entretien avec l'APS, en marge de la première rencontre africaine des institutions de formation en journalisme et communication.

Le directeur du CESTI rappelle qu'il n'existe jusque-là pas de réseau fédérant les écoles de journalisme africaines, qui sont plutôt membres de réseaux internationaux. "Il n'existait pas un réseau africain digne de ce nom et qui réunit toutes les écoles de formation en journalisme. Mardi, nous allons discuter des conditions de mise en place de ce projet. Ça nous permettra [d'avoir] une coopération sud-sud et [de] faire des partenariats entre écoles de journalisme africaines", a-t-il expliqué.

<https://www.aps.sn/detail/3502>

Actualité internationale

Soudan du Sud : Après le primaire, la gratuité s'étend à l'éducation secondaire



Au Soudan du Sud, 70 % des enfants n'ont pas accès à l'éducation. Parmi les causes de ce problème, les frais de scolarité jugés élevés pour une population majoritairement pauvre. Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a institué la gratuité de l'éducation dans les établissements secondaires publics. Il a annoncé cette mesure la semaine dernière lors d'une adresse à la nation. Il a demandé au gouvernement, notamment aux ministères en charge de l'Éducation, de veiller à ce que l'enseignement primaire et secondaire public soit gratuit et obligatoire dans tout le pays.

La Constitution du Soudan du Sud garantissait déjà à tous les enfants un enseignement primaire gratuit et obligatoire et des programmes gratuits d'éradication de l'analphabétisme. L'extension de l'éducation gratuite à l'enseignement secondaire profitera à des millions d'enfants.

<https://www.agenceecofin.com/gestion-publique/1402-105506-soudan-du-sud-apres-le-primaire-la-gratuite-s-etend-a-l-education-secondaire>

Tanzanie : Des livres "contraires aux normes morales" bannis des écoles



Le gouvernement tanzanien a banni plusieurs livres pour enfants portant notamment sur l'éducation sexuelle jugés contraires « aux normes morales et culturelles » de ses écoles. Sont frappés d'une interdiction immédiate, les différents volumes de « Journal d'un dégonflé : carnet de bord de Greg Heffley », une série très prisée des adolescents à travers le monde.

Aucune précision n'a été faite sur les raisons pour lesquelles l'ouvrage a été banni mais le ministre de l'Éducation a assuré que des inspections étaient menées dans les bibliothèques des écoles publiques et privées pour s'assurer qu'il en avait été retiré. Le ministère de l'Éducation a également fait figurer dans cette liste d'ouvrages « immoraux » un manuel sur l'éducation sexuelle et des livres mentionnant des personnes de la communauté LGBT.

<https://fr.africanews.com/2023/02/15/tanzanie-des-livres-contraires-aux-normes-morales-bannis-des-ecoles/>

Nigeria : le gouvernement veut donner plus de pouvoir aux universités dans l'élaboration des formations



En décembre dernier, la Commission nationale des universités a entamé une réforme des programmes universitaires. Une réforme qui contraint l'institution à entamer un transfert de pouvoir vers les établissements de formation.

Les universités au Nigeria auront bientôt plus de pouvoir de décision dans la rédaction des programmes d'enseignements. Le gouvernement prépare une réforme visant à donner aux établissements 70 % d'autonomie dans le processus afin de définir eux-mêmes les orientations qu'ils souhaitent donner aux contenus des formations. Le directeur de la Commission nationale des universités (NUC), Abubakar Rasheed qui conduit cette opération a indiqué que la Commission a instruit les universités de créer des comités chargés de la mise en œuvre de la nouvelle mesure.

<https://www.agenceecofin.com/gestion-publique/1502-105544-nigeria-le-gouvernement-veut-donner-plus-de-pouvoir-aux-universites-dans-l-elaboration-des-formations>

France : Des Universités alertent sur les illusions miroitées par les établissements privés



France Universités, qui rassemble les présidents d'établissements publics, a demandé mardi de la «transparence» au sujet de l'enseignement supérieur privé lucratif, proposant «un code de déontologie obligatoire» pour ces établissements. «Devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) réuni mardi, France Universités est intervenue pour demander des clarifications et de la transparence au sujet de l'enseignement supérieur privé lucratif», écrit l'association dans un communiqué. Elle évoque «un enjeu majeur pour la lisibilité et la qualité du service public de l'enseignement supérieur». «La parution de plusieurs enquêtes et rapports récents, notamment celui de la Cour des comptes, ainsi que certaines alertes qui remontent du terrain, invitent à respecter quelques préalables non négociables», poursuit-elle. Dans un rapport rendu public la semaine dernière, la Cour des comptes a pointé les inégalités territoriales et sociales d'accès à l'enseignement supérieur.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/enseignement-superieur-prive-les-universites-reclament-plus-de-transparence_f3148be2-ac89-11ed-b2f3-7957023ead40/